

Naissance d'un ministère

Né d'une volonté politique à un moment où une France encore rurale cherchait à poursuivre sa croissance sans sacrifier sa qualité de vie, le tout nouveau ministère de l'Environnement a dû tout inventer des bases qui sont, aujourd'hui encore, celles de l'écologie dans notre pays. Dialogue ferme mais pragmatique avec les industriels, synergies sans démagogie avec les associations, exigence scientifique et actions opérationnelles, économie et environnement, coopération internationale... un socle fondateur qui a bien résisté à l'épreuve du temps.

par Robert POUJADE, ancien ministre de l'Environnement

La France n'a pas été le premier pays à créer un ministère de l'Environnement. Peter Walker, mon collègue britannique nommé avant moi, portait le titre de secrétaire d'Etat à l'Environnement, mais détenait, en fait, un département qu'on aurait appelé en France ministère de l'Equipement et où l'écologie était une mission parmi d'autres.

Or, c'est bien sous son signe que naquit le ministère qui me fut confié. Georges Pompidou et Jacques Chaban-Delmas l'ont tenu sur les fonts baptismaux anticipant par là, il faut leur en reconnaître le mérite, une prise de conscience des problèmes de l'écologie qui ne devait se développer et se confirmer que quelques années plus tard.

C'est Georges Pompidou qui posa les fondements idéologiques, ou plus exactement éthiques, de l'entreprise, un peu avant la création du ministère, en février 1970, dans un discours prononcé à Chicago : « *Il faut créer et répandre une sorte de morale de l'environnement, imposant à l'Etat, aux collectivités et aux individus le respect de quelques règles élémentaires faute desquelles le monde deviendrait irrespirable.* »

Tout était dit, déjà, dans cette intervention qui passa assez inaperçue en France comme aux Etats-Unis : le problème de l'environnement était un problème de survie, et de survie du monde dans sa globalité, pas seulement un problème national. Ce n'était pas seulement un problème de science et de technique, mais un problème de conscience, de pratique individuelle, et aussi de responsabilité collective incombant à la fois aux structures étatiques et administratives et aux simples citoyens.

La France était alors, comme d'autres pays développés, mais plus que d'autres, car son industrialisation avait été plus lente que chez certains de ses voisins, parce que sa tradition rurale était encore forte bien que déclinante, à un tournant de sa vie socio-économique, et à un moment où elle ressentait plus vivement des ambitions à première vue contradictoires : la nécessité de confirmer son développement économique, celle de faire face au risque de voir altérer ses paysages, son ciel, ses rivières et une part significative et même essentielle de son identité et de sa qualité de vie. Un conflit que Georges Pompidou incarnait lui-même en sa personne, lui qui voulait à la fois conforter la croissance et nous en épargner les dérives.

Quant à Jacques Chaban-Delmas, sa conception largement héritée des Etats-Unis de la *Nouvelle Société* le rendait sensible à la notion de qualité de vie, qui pouvait contribuer à renouveler, à aérer le paysage politique en faisant clairement apparaître de nouveaux besoins encore latents, mal exprimés, en tout cas insatisfaits, et en en faisant des objectifs politiques.

J'ai naguère évoqué dans mon livre *Le Ministère de l'Impossible* les cheminements qui ont conduit à la naissance du ministère, la création précoce d'une division de protection de la nature, qui devait donner le jour en 1970 à la Direction générale de la Protection de la nature confiée à Marcel Blanc, le surgissement à la Datar autour de Jérôme Monod et de Serge Antoine d'une petite cellule qui a eu le très grand mérite de lancer quelques-unes des premières réflexions politiques sur l'environnement. On lui a dû très largement le premier programme sur l'environnement lancé en 1970, que le jeune ministère fut bien aise de trouver dès son installation.

Durant trois ans et demi nous avons, avec de petites équipes très motivées et je crois pouvoir le dire, très performantes – Dominique Moyen, dans ce même numéro, en est un bon témoin – jeté les bases sur lesquelles repose encore l'action de l'Etat en matière d'écologie dans notre pays.

Une assise scientifique, des équipes opérationnelles

L'entreprise n'était pas simple, et suscitait à ses débuts beaucoup de scepticisme. Si j'ai parlé de *Ministère de l'Impossible*, titre qui n'a généralement pas été compris, c'est parce que je me référais à une formule de Chateaubriand qui me semblait résumer les défis de notre entreprise : « *Le monde actuel semble pris entre deux impossibilités, l'impossibilité du passé, l'impossibilité de l'avenir* », éloquente définition de la société bloquée.

J'ai voulu réaliser alors la synthèse d'exigences qui me paraissaient complémentaires. La première était d'établir notre action sur de solides bases intellectuelles et scientifiques, en m'appuyant sur les acquis irremplaçables des écologistes les plus authentiques, c'est-à-dire non seulement ceux dont c'est la conviction, ce qui est à la fois

sympathique et nécessaire, ceux dont c'est la profession de foi, ce qui n'est pas suffisant, mais ceux dont c'est le métier et l'exigeante formation, ce qui est aussi sympathique et encore plus nécessaire. Car l'écologie, avant d'être un état d'esprit, un positionnement ou un programme politique est, ou fut d'abord, une science qu'un petit nombre d'universitaires, remarquables et indispensables à qui voulait se risquer sur ce terrain, pratiquaient en 1970.

Mon second souci a été la constitution d'équipes opérationnelles car je ressentais fortement la nécessité d'interventions rapides sur le milieu, et il me fallait réunir des praticiens de l'administration munis d'une solide formation théorique et d'une bonne pratique. Je les ai trouvés chez, bien sûr, les ingénieurs du génie rural, des eaux et des forêts, chez les ingénieurs des mines, familiers du monde industriel, de ses techniques, de ses contraintes et de ses nuisances, et chez les ingénieurs des ponts, praticiens des interventions sur les grandes infrastructures et experts des risques qu'elles peuvent faire courir au milieu naturel. J'ai trouvé auprès d'ingénieurs comme Pierre Chassende, Dominique Moyen, Philippe Guerrin, Jean-François Saglio, Jean Servat, entre autres, des hommes qui avaient commencé à réfléchir sur l'évolution nécessaire de leurs métiers, et qui, très vite, avec Jacques Belle et Serge Antoine, ont suscité des réflexions nouvelles et des conversions intellectuelles dans leurs secteurs professionnels, tout en donnant l'exemple de pratiques novatrices.

Nous avons pu ainsi entamer un dialogue très ferme mais pragmatique avec le monde industriel, et engager des programmes d'action contre les sources majeures de pollution, c'est-à-dire intervenir prioritairement sur les branches qui faisaient courir le plus de risques au milieu naturel. Parce qu'ils rencontraient, parfois non sans surprise, des interlocuteurs à la fois déterminés et réalistes, la confrontation avec les hommes de l'entreprise a rapidement donné

des résultats positifs, et je renvoie, sur ce point, à mon livre de souvenirs.

Avec le monde associatif, nous avons recherché aussi des synergies sans démagogie. A l'époque, les écologistes de ce monde associatif, peut-être parce qu'ils avaient éprouvé moins de déceptions et que le jeune ministère leur donnait des espérances, peut-être aussi parce qu'ils étaient politisés et – cela va souvent de pair – moins systématiques, n'apparaissaient pas tant comme des citoyens militant contre les pouvoirs que comme des bénévoles soucieux de réussites sur le terrain plutôt que de reconnaissance médiatique.

Enfin, nous avons tenu à avancer vite dans deux domaines où nous souhaitions que la France marque sa volonté de jouer un rôle d'avant-garde. Celui de la relation à établir entre l'économie et l'environnement, entre la croissance et la qualité de la vie, en développant ce que j'ai appelé *les comptes de l'environnement*, me souvenant de ce que disait Alfred Sauvy, que j'ai connu naguère, pour qui les nuisances étaient le résultat de « fautes de comptabilité ». C'est dans cet esprit que fut institué, sous la direction de Claude Gruson, le groupe interministériel d'évaluation de l'environnement.

Parce que l'écologie est un domaine où les frontières sont illusoires, nous avons développé systématiquement nos relations internationales. Serge Antoine et Jean-Paul Barre m'ont aidé à nouer des relations intéressantes et utiles, et à confronter nos expériences avec celles des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, des Pays-Bas, d'Italie, d'Espagne, de Suède, de Finlande, à une époque où notre pays faisait parfois figure de pionnier en matière d'écologie.

Tout cela est loin, et nos responsables d'aujourd'hui ont besoin parfois de faire un effort méritoire de mémoire pour identifier les traditions et les acquis qu'ils portent encore dans leurs gènes. Mais, après tant d'années écoulées, il me semble, soit dit sans complaisance, que l'héritage qui leur fut légué, ce socle fondateur, était substantiel.